

# SKI ALPIN

## Introduction : la fonction des protocoles actifs de sécurisation des scolaires (P.A.S.S.) :

**Ils visent à définir les conditions dans lesquelles une séance ou une leçon peut respecter les principes et les règles de sécurité active et passive maximales.**

Ils visent à aider les enseignants d'E.P.S. à encadrer les sports de nature dans l'enseignement disciplinaire, dans l'animation des activités de l'Association sportive, des Sections Sportives Scolaires, des enseignements relatifs aux formations qualifiantes concertées et tout autre dispositif recourant aux sports de nature.

En conséquence, ils ne doivent pas être perçus comme une entrave ou une contrainte à la pratique professionnelle mais plutôt comme une ressource devant alimenter des gestes professionnels déjà confirmés chez certains ou à adopter pour ceux qui en seraient dépourvus. Dans ce sens, ils doivent permettre le plein déploiement des potentialités éducatives portées de façon irréductible par les activités de pleine nature.

L'idée centrale de toute démarche commune à ces activités, est de permettre d'éduquer les élèves, futurs citoyens pratiquants les sports de nature, à la prise de risque calculée et réfléchie dans l'engagement raisonné dans la pratique de chacune de ces spécialités.

Elle suppose que les élèves puissent être confrontés ou plus exactement « exposés » à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité drastiques contrôlées de façon permanente par l'enseignant.

Pour l'enseignant, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur les élèves, exigés par les contraintes des lieux de pratique de pleine nature et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaîne de contrôle. Elle ne doit jamais lui échapper. Toute rupture dans cette chaîne de contrôle engage totalement sa responsabilité professionnelle.

La notion de chaîne de contrôle, comme celle de chaîne de sécurité, génère deux conséquences :

- sa résistance dépend de son maillon le plus faible. L'accidentologie dans les sports à risque nous enseigne ici que les comportements des usagers sont les premiers responsables des accidents. A l'école, dans les activités physiques à risque, cela revient à reconnaître ipso facto que les élèves incarnent ce maillon faible par nature : ils sont là pour apprendre, leur compétence sont en cours de construction, et pour reprendre l'expression de M. Durand, la spécificité de cet apprentissage réside dans le paradoxe suivant : "ce qu'il faut apprendre à faire, il faut le faire pour l'apprendre". Il construit des compétences dans des environnements plus ou moins impressionnants mais forcément marqués émotionnellement. Ce marquage émotionnel peut altérer plus ou moins fortement le jugement, la décision donc la prise de risque réfléchie car le rôle facilitateur des émotions ne le devient qu'avec l'expertise et l'expérience.
- Cette chaîne suppose également une série de contrôles partagés. Ils peuvent opérer de plusieurs façons. Dans les deux modes opératoires possibles, soit l'enseignant est en deuxième rideau du contrôle (les élèves contrôlent dans l'ombre d'un contrôle professoral permanent, donc sous le regard avisé et scrupuleux de l'enseignant qui regarde le respect de la chronologie des opérations mais aussi leur nature donc leur maîtrise); soit il est en bout de chaîne (les élèves font ensemble puis se soumettent volontairement au contrôle de l'enseignant quand ils jugent que leur propre contrôle est achevé).

L'autonomie à l'école, précisément dans les activités à risque, et en ce domaine plus qu'en tout autre, n'est toujours que relative. L'autonomie peut être vue comme une balance "dépendance-indépendance" des élèves que l'enseignant doit peser pour l'équilibrer en permanence. Cette perspective rend visible le fait que l'indépendance des élèves n'est jamais totale vis à vis de l'enseignant qui en conserve, par sa mission, la responsabilité. Nous parlerons donc dans les activités à risque « d'autonomie surveillée ». Dans le cadre scolaire, même quand les compétences sont reconnues et attestées (exemple des passeports et autres brevets de sécurité validés par l'enseignant), les élèves évoluent dans cette autonomie surveillée donc obligatoirement contrainte. Tous les protocoles de sécurité (avec l'activation de la notion de cordée, d'encordement mutuel pour faire vivre en actes une co-responsabilité dans un co-contrôle soumis à l'enseignant avant de démarrer) vont dans ce sens.

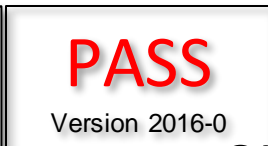
*N.B. En conséquence, placer un élève au sommet de cette chaîne de contrôle sous prétexte d'autonomie est ABSOLUMENT irrecevable dans les activités à RISQUE, qui sont tout sauf neutres, sur les plans émotionnel, personnel et sécuritaire.*

Dans cette perspective, la délégation ou la dévolution accordée à des élèves responsables et responsabilisés ne peut se comprendre que dans le cadre d'une construction explicitement progressive d'une autonomie qui restera « surveillée » dans le cadre scolaire. Ce qui revient à dire, qu'en aucun cas, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle nécessaire à la pratique en sécurité.

Enfin, ces protocoles de sécurité résultent de l'analyse de l'accidentologie dans les sports de nature et des retours de la cellule juridique du rectorat sur des cas concrets.

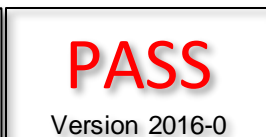
Ils ont été conçus pour rester évolutifs après que leur valeur d'usage ait été testée in situ avec les élèves. Ils présentent volontairement deux niveaux d'écriture : des recommandations générales de sécurité d'une part ; des préconisations relatives aux techniques de sécurité elles-mêmes d'autre part. Ces protocoles actifs de sécurité scolaire, comme document d'accompagnement des pratiques professionnelles, ont vocation à proposer dans leurs versions ultérieures, ces deux niveaux d'écriture pour toute activité qui les rendent nécessaires, à l'image des premières propositions formulées en escalade.

Nous tenons à remercier les professeurs de sport du CREPS Rhône-Alpes (Site de Vallon Pont d'Arc) et du Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) ainsi que les cadres techniques de certaines fédérations délégataires pour leur contribution experte dans l'élaboration, à partir de regards croisés, du contenu de ces protocoles. Ce document témoigne d'une collaboration inter-ministérielle riche, féconde et vouée à le rester.



# SKI ALPIN

AVANT LE DEPART		
Informations sur les élèves	Information sur la station	Modalité d'organisation
<p>Evaluation du niveau des enfants à l'aide d'un questionnaire simple (3 niveaux : jamais skié, ski en famille, ski régulier ou/et club) Répartition des groupes en fonction du niveau de chaque encadrant (si prof) Vérifier l'équipement des élèves : matériel ski, casque homologué (alpin), gants, bonnet, lunettes ou masque porte gourde et gourde et vêtements adaptés</p>	<p>Reconnaissance et/ou prise d'information sur les caractéristiques (consultation ou analyse des plans de pistes des temps de retour) de la station en amont par l'enseignant. Lieu de rendez vous et de repli. Conditions de pratique du jour (qualité de neige, fréquentation, météo)</p>	<p>- <i>informer le chef d'établissement de l'EPLE du lieu de pratique</i> Connaissance du protocole : Protéger (skis en croix éviter le sur accident) Alerter (Localisation) Secourir Elaboration d'un protocole de sécurité concernant les encadrants extérieurs. Plan des pistes dans chaque groupe. Liste des élèves sur un papier pour chaque encadrant. Heure et lieu de départ et d'arrivée. N° de portable des élèves s'ils en ont un... Prévoir du matériel de réglage de fixation selon la norme ISO. Papier crayon dans la poche.</p>
PENDANT LA SORTIE		
<p>Briefing sur les consignes de sécurité (connaître les 10 règles du skieur). Re -vérifier le matériel individuel de chaque élève (gants casque lunettes) Pour tous les groupes: évaluation initiale dans une zone : - centrale par rapport à la station et proche du départ station - avec des remontées mécaniques faciles (débrayable, tapis, téléski facile) - facile (piste large verte, bleue, sans devers ni rupture de pente) - espace pédagogique nordique facile _ possibilité de proposer la « technique classique » pour des élèves en difficulté en « technique skating ».</p> <p><b>Gestion du groupe avec tous les élèves derrière l'enseignant :</b> - Structurer l'organisation du groupe (Donner un numéro à chaque élève avec rotation possible de l'ordre durant la séance). Arrêt en aval du professeur et rangement en bataille. Suivre la trace imposée par celui qui est devant. Respecter la distance entre les élèves qui doit être plus importante plus le niveau est faible, plus la vitesse est grande et plus la pente est forte. Prendre en considération les autres usagers. Vigilance particulière sur les pistes de retour de station, sur les croisements de pistes et en fin de séance</p>		



# SKI ALPIN

Désignation d'un meneur (rotation possible) avec des consignes identifiées et le professeur en tant que serre-file

**Gestion du groupe avec les élèves en autonomie relative (enseignant au sommet de la chaîne de sécurité) :**

Ne pas partir tous ensemble, de front.

Garder de la marge par rapport à des trajectoires imprévues et également par rapport à ses propres capacités en tant que skieur.

En tant qu'encadrant avoir une connaissance des différentes possibilités d'évolution du manteau neigeux en fonction de : altitude, orientation (effet du soleil), fréquentation, période de l'année, météo.

- Maîtriser sa vitesse dans toutes les situations
- Donner la priorité aux skieurs avants
- Evolution sur des pistes sécurisées. Hors piste interdit.

Faire un bilan de la sortie et plus particulièrement sur les notions de sécurité.

## SECURISEZ en ski alpin

**S** comme Station bien repérée

**E** comme Equipements appropriés (vêtements, casque, lunettes, gants, chaussures, skis)

**C** comme Conduite de groupe organisée

**U** comme Usagers respectés (partage des espaces)

**R** comme Retour station maîtrisé (point de rendez-vous fixé en cas de perte sur le domaine)

**I** comme Information (protéger, alerter, secourir en cas d'accident, N° de téléphone des encadrants, chaîne de personnes à prévenir...)

**S** comme Savoir gérer sa trajectoire et ses arrêts

**E** comme Engagement éclairé dans sa pratique

**Z** comme Zone de regroupement réfléchi



Remerciements à **Caroline Bon** (Clg Le Bonrieu de Bozel), **Denis Olivier** (Lyc Beaudelaire de Cran-Gevrier), **Sylvain Nizet** (Clg les 6 Vallées de Bourg d'Oisans), enseignants EPS de notre académie.